

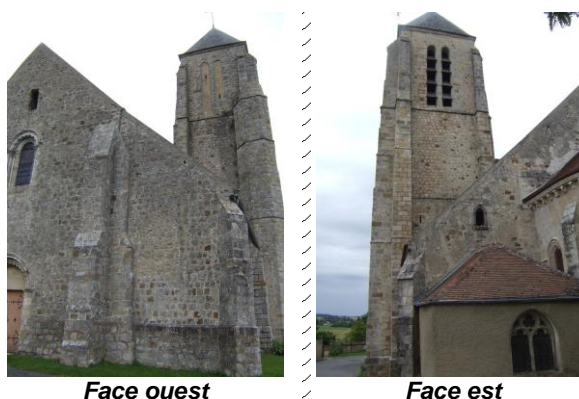
L'église

Eglise notre Dame, édifée en 1132 par Solon, Vicomte de Sens

C'est en 1132 que Salon, Vicomte de Sens (le Comté de Sens ayant été réuni à la Couronne dès 1055) édifia sur sa terre de Chaumont une magnifique église – contemporaine de la Cathédrale de Sens (en l'honneur de la Très Sainte Vierge). En 1163 elle fut érigée en paroisse par Hugues de Toucy, archevêque de Sens et confiée aux religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Jean-les-Sens à la prière et à la requête du Pape Alexandre III alors en exil et réfugié à Sens, parce que chassé de Rome par Frédéric 1^{er} Barberousse, Empereur d'Allemagne.

L'église telle qu'elle est aujourd'hui a été bâtie en plusieurs fois.

Elle est en partie romane et en partie ogivale. Au début de sa construction elle ne se composait que d'une nef. Le sanctuaire, le chœur, les murs de la nef et le portail ont été construits par Salon. La voûte de la nef et le bas-côté sont d'une époque postérieure, peut-être XIV^{ème} ou XV^{ème} siècle.



Il est facile d'en juger, d'une part par les fenêtres de la nef situées au midi qui ont été murées quand le bas-côté fût bâti et d'autre part par le mur de séparation qui existe dans les voûtes entre le chœur et le Sanctuaire ainsi que les contreforts du Chœur et du Sanctuaire laissés tels en bâtissant le bas-côté. Primitivement la nef n'avait qu'un plafond au-dessus des poutres. A la dernière travée vers la porte d'entrée se trouve sur les deux arceaux une inscription malheureusement recouverte de badigeon et qui indiquerait la date de la construction de la voûte.



Le Sanctuaire, avec ses cinq fenêtres étroites, légèrement ogivales et bordées de fines colonnettes, présente avec la voûte en demi-dôme un ensemble très remarquable et surtout très rare dans les églises de campagne où le plus souvent un mur droit termine l'abside. Aux deux premières fenêtres du Sanctuaire, côté épître et coté évangile, une figure sculptée, formant chapiteau, représente celle du fondateur de l'Eglise et de sa femme.

Le transept porte une restauration du XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle. Les piliers circulaires ou biseautés, à tailloirs, sont de l'époque. Les chapiteaux variés sont de la même transition. Le clocher est du même style. Les portails sont ultérieurs. Le grand portail, avec ses pieds droits et ses dents de scie du XIII^{ème} siècle. A droite et à gauche de ce portail les fenêtres géminées et trilobées sont du XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle.

Les vitraux sont de 1865. Ils rappellent dans leur ensemble les mystères de Marie.

La verrière du milieu représente l'Assomption de la Vierge, celles qui l'encadrent sont l'Annonciation.

Les deux autres représentent le jeune Vicomte d'Honnuncheon et Monsieur et Madame de la Tour du Pin avec leurs armoiries (propriétaires du Château à l'époque).

La belle fenêtre du chœur, la Nativité de la Sainte Vierge.

Un cyclone a détruit en 1947 le Couronnement de la Vierge. Une habitante de Chaumont a recueilli un fragment de la tête de la Vierge qui est exposé au Musée. Seul le Saint-Esprit, resté intact, a été introduit dans le vitrail moderne.

Le Prieuré de Chaumont, de l'Ordre de Saint-Augustin, remonte à la construction de l'Eglise. La ferme était également la propriété du Prieuré.

Le Prieur habitait le pavillon et entrait dans l'Eglise par la porte allant au chœur. Les bâtiments que nous appelons aujourd'hui « le Prieuré », derrière cette porte étaient ceux des frères qui avaient la charge de conduire les travaux nécessaires à la vie de la communauté.

Le clocher était doté de 3 cloches. Une seule subsiste aujourd'hui. Les deux autres furent descendues en 1792-1793 et fondues.

La cloche actuelle fut offerte en 1543 par Loup de Melun, époux de Marguerite de Buffévent. Le donateur lui a donné le nom de «Marie ».



D'un d'un diamètre de 1,20 m, elle porte en inscription :

« † MIL DCXXIX POUR CHAUMONT FUZ ESTABLIEE ET NOBRE HOMME LOUP DE MELLUN MA DONNE NON DE MARIE.

†POUR OCQUEMANTEZ LA SONNERIE DU LIEU DE DEVOTION ET POUR LORS VICAIRES DE CE LIEU MESSIRES JEHAN CHARBON DENIS HURE SON COMPAGNON L A M. »

Parmi les vestiges relatant l'administration de la paroisse de Chaumont, un obituaire sur parchemin en mauvais état, daté de 1600, relate que le 20 Novembre 1585, Louise de Vaudémont, Reine de France, épouse de Henri III, y entendit la Messe.

En sortant de l'Eglise par la porte de côté, on peut voir une pierre de dimension respectable, dite « Pierre des Trépassés ».

Dans l'Eglise, deux pierres tumulaires des prieurs de la communauté enterrés dans l'Eglise sont relevées et scellées dans le mur, près des Fonds Baptismaux.

Les fonds baptismaux sont également remarquables, de par leur forme et leurs dimensions.

L'église qui a subi au cours des siècles l'usure du temps était en si mauvais état qu'en 1857, sa restauration s'imposa. Elle ne commença qu'en 1860 et.... Continue encore aujourd'hui !

L'église a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en entier, en 1926.